



BP Aménagements Paysagers

PÉRIODE DE FORMATION

Septembre à juin

DURÉE

2 ans

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE GENERAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Égalité professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage
- ❖ Préparer le travail et assurer la coordination sur un chantier
- ❖ Installer et maintenir la composante végétale d'un aménagement dans une perspective agro écologique
- ❖ Mettre en place des infrastructures paysagères et les entretenir

OBJECTIFS METIER

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une entreprise privée du paysage ou en collectivité territoriale et peut devenir chef d'équipe.

DOMAINE PROFESSIONNEL

- ❖ Agronomie, écologie, agro systèmes, connaissance des végétaux
- ❖ Topographie, connaissance des matériaux
- ❖ Utilisation des matériels et équipements
- ❖ Conduite de chantier de mise en place et d'entretien des végétaux et des infrastructures paysagères
- ❖ Fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- ❖ Enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
- ❖ Gestion durable dans les jardins et espaces verts
- ❖ Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagements paysagers

PARTICULARITÉS DU CENTRE

Suivi en entreprise

Participation aux concours
(apprentis, reconnaissance des végétaux)

Plateaux techniques

Participation à des manifestations
aménagement paysagers



ÉVALUATION DE LA FORMATION

En Unité Capitalisable (UC)

Evaluation en situation

professionnelle



LIEU DE FORMATION

UFA Kerplouz LaSalle
Route du Bono
56400 AURAY



RENSEIGNEMENT

Patricia SERAINE
02 97 24 34
apprentissage-FC@kerplouz.com



ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



DATE DE MISE A JOUR

OCTOBRE 2023

Tél. 02 22 06 06 13
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes
www.cfa-ecb.fr

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Mise en situation professionnelle en atelier /plateaux techniques
- ✓ Réalisation de travaux collaboratifs
- ✓ Echanges de pratiques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Etudes de cas

PREREQUIS ET RECRUTEMENT

PREREQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum
- ✓ Etude du dossier

RECRUTEMENT

- ✓ Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation
- ✓ Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez-vous
- ✓ Test de positionnement

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

1050 heures en centre de formation et 2240 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BTSA Aménagements Paysagers
CS construction paysagère
CS arboriste élagueur

VALIDATION

Brevet Professionnel
Aménagements Paysagers
RNCP 34214

